



HAL
open science

L'expertise en sciences sociales : une affaire politique ? Le cas de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses)

Daniel Benamouzig, Olivier Borraz, Jean-Noël Jouzel, Danielle Salomon

► To cite this version:

Daniel Benamouzig, Olivier Borraz, Jean-Noël Jouzel, Danielle Salomon. L'expertise en sciences sociales : une affaire politique ? Le cas de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses). *Sociologies pratiques*, 2018, 2 (37), pp.39 - 47. 10.3917/sopr.037.0039 . hal-01960102

HAL Id: hal-01960102

<https://sciencespo.hal.science/hal-01960102>

Submitted on 7 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

L'expertise en sciences sociales : une affaire politique ? Le cas de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses)

Auteurs :

Daniel Benamouzig, chargé de recherche CNRS, Sciences Po, Centre de Sociologie des Organisations (CSO), daniel.benamouzig@sciencespo.fr

Olivier Borraz, directeur de recherche CNRS, Sciences Po, Centre de Sociologie des Organisations (CSO), olivier.borraz@sciencespo.fr

Jean-Noël Jouzel, chargé de recherche CNRS, Sciences Po, Centre de Sociologie des Organisations (CSO), jeannoel.jouzel@sciencespo.fr

Danielle Salomon, chercheure associée, Sciences Po, Centre de Sociologie des Organisations (CSO), danielle.salomon5@gmail.com

Version auteurs acceptée de :

Benamouzig Daniel, Borraz Olivier, Jouzel Jean-Noël *et al.*, « L'expertise en sciences sociales : une affaire politique ? Le cas de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) », *Sociologies pratiques*, 2018/2 (N° 37), p. 39-47. DOI : 10.3917/sopr.037.0039.

URL : <https://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2018-2-page-39.htm>

Résumé

On a parfois reproché aux agences sanitaires de techniciser et de dépolitiser les controverses scientifiques. Jusqu'à quel point le recours croissant aux sciences sociales par ces agences participe-t-il d'une dépolitisation de l'expertise sanitaire ? Révèle-t-il au contraire les dimensions politiques intrinsèques du travail d'expertise ? L'observation empirique d'expertises réalisées au sein de l'Anses montre que l'inclusion des sciences sociales dans l'évaluation des risques contribue à renforcer ses dimensions politiques, en accompagnant l'émergence de nouveaux enjeux, en faisant apparaître des intérêts ou des valeurs divergentes, ou en renouvelant les modalités d'expertise sur des questions plus anciennes. Elle met aussi en évidence les stratégies que déploient les experts en sciences sociales pour légitimer leur rôle singulier dans l'expertise.

Abstract

Independent health agencies have often been accused of technicizing and depoliticizing scientific controversies. Does the fact that these agencies increasingly rely on social sciences contribute to a depoliticization of expertise relative to health issues ? Or does it reveal its underlying political dimension ? An empirical study of expertise carried out by Anses suggests that the inclusion of social sciences in risk evaluation reinforces its political dimension : through a contribution to the emergence of new issues, the explicitation of diverging interests and values, or by renewing expert procedures. The study also highlights the strategies adopted by social scientists to legitimate their role as experts.

Mots clés

Expertise, sciences sociales, agence, santé, évaluation des risques

Introduction

Au cours des trois dernières décennies, de nombreuses agences ont été créées aux marges de l'administration sanitaire. Liées au travail de cette dernière, elles ont développé des formes d'expertise supposées asseoir les décisions publiques sur des résultats scientifiques probants (Benamouzig, Besançon 2005). En pratique, ces agences sont cependant confrontées à des problématiques complexes, souvent encore très ouvertes. Si certaines dimensions de l'expertise peuvent faire l'objet d'un haut degré de procéduralisation, comme en matière de mise sur le marché des médicaments, d'autres restent difficiles à circonscrire. Loin d'être rares, ces situations problématiques sont inhérentes au travail des agences, généralement saisies par leurs tutelles à propos de questions incertaines et controversées (Borraz 2008 ; Dab, Salomon 2013).

Pour y faire face, les agences se sont équipées de savoir-faire et de principes d'organisation. Elles ont précisé les procédures de leurs expertises et y ont associé des experts issus d'une grande variété de disciplines. De nombreuses commissions d'experts spécialisés comprennent notamment des représentants des sciences sociales, et plusieurs agences, comme la Haute Autorité de Santé ou l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (Anses), se sont dotées de groupes d'experts permanents comprenant des chercheurs en sciences sociales (Benamouzig 2010). Ce recours aux sciences sociales a parfois fait l'objet d'analyses « critiques ». Selon ce type de perspectives, l'expertise scientifique aurait tendance à aborder techniquement des débats sociaux intrinsèquement politiques, impliquant des intérêts et des valeurs difficilement compatibles, voire nettement opposés (Habermas 1968). L'expertise participerait à la pacification technique de conflits au nom de la neutralité et de l'objectivité scientifiques (Flinders & Buller 2006 ; Flinders 2008 ; Robert 2012). En matière de santé, ces tendances s'inscriraient en outre dans l'histoire longue — quoique vue de haut — d'une « dépolitisation » plus large des questions de santé (Buton, Pierru 2010). Impliquées dans une entreprise de dépolitisation, les sciences sociales joueraient alors un rôle ambigu : elles s'attacheraient à techniciser les dimensions les plus proprement sociales et politiques des sujets scientifiques controversés. Elles assumeraient une part exorbitante du « sale boulot » de dépolitisation confié aux agences. Au mieux devrait-on concéder à leurs représentants quelque naïveté, qu'une sociologie critique et plus réflexive parviendrait à dévoiler (Dezalay, 2007 ; Comby, 2014).

Mais est-ce bien là le travail effectif des sciences sociales ? Sont-elles si compromises dans une entreprise idéologique de dépolitisation ? A y regarder de près, c'est-à-dire avec les méthodes empiriques des sciences sociales, ni les agences ni les sciences sociales ne s'engagent aussi simplement sur la voie d'une euphémisation de rapports sociaux conflictuels et d'une dépolitisation des questions scientifiques. L'observation des pratiques d'experts en sciences sociales sur des scènes d'expertise donne moins souvent à voir un travail de technicisation des problèmes publics qu'un travail, d'ailleurs

inégalement abouti, conduisant à rendre *plus politiques* des questions qui passeraient autrement pour scientifiques et techniques. Les sciences sociales rendent plus explicites des désaccords, des divergences d'intérêt ou de valeurs, ainsi que des éléments d'incertitude et de controverse autrement souvent tenus tacites. Tandis que le caractère politique d'une activité peut ici être caractérisé comme la prise en compte d'intérêts et de valeurs explicitement divergents en vue de décisions et de d'arbitrages sociaux, l'enjeu est alors de caractériser le travail politique qui se joue dans le recours aux sciences sociales dans les procédures d'expertise. Les demandes adressées aux sciences sociales dans les agences ont de ce point de vue un caractère souvent politique en même temps que scientifique. Ces demandes sont d'ailleurs souvent jugées « stratégiques » par les acteurs, bien que leurs attendus restent largement tacites. Elles appellent en retour une activité réflexive, et non moins stratégique, des experts en sciences sociales mobilisés dans l'expertise. Le caractère politique du recours aux sciences sociales au sein de l'agence est successivement abordé du point de vue des intentions présidant à la mise en place de groupes techniques (1), puis du point de vue des stratégies mises en œuvre par les experts eux-mêmes (2).

D'un point de vue empirique, l'analyse s'appuie sur une enquête réalisée au sein de l'Anses entre 2014 et 2015¹. Les enquêteurs ont analysé les contributions d'experts en sciences sociales dans cinq groupes de travail, à partir d'une quarantaine d'entretiens réalisés auprès d'experts extérieurs à l'agence et d'agents de l'Anses, complétés par des observations participantes et des échanges informels. Présentant des configurations variées, les groupes de travail étudiés abordaient cinq domaines thématiques ou transversaux : « information du consommateur sur les risques microbiologiques dans l'alimentation » ; « nanomatériaux et santé » ; « bien-être animal » ; « perturbateurs endocriniens » ; et enfin un groupe « SHS ».

1. La politique des saisines

En sollicitant les sciences sociales, l'Anses répond à des enjeux politiques, qu'ils soient tacites ou plus explicites. Il peut s'agir d'une stratégie de la direction de l'agence pour ouvrir un domaine d'expertise jugé trop confiné, ou pour le faire évoluer dans un sens jugé plus adapté aux évolutions du contexte social. Ce contexte peut lui-même être l'objet d'enjeux politiques, dont on attend précisément des sciences sociales qu'elles le rendent plus tangible. Dans les groupes de travail étudiés, deux cas de figure peuvent être distingués.

Un premier ensemble de situations renvoie à l'accompagnement d'un champ d'expertise émergent, à propos duquel des enjeux politiques prennent corps à la suite de travaux techniques. C'est ce qu'illustre le groupe de travail sur les nanomatériaux. Les nanoparticules, nanomatériaux et nanotechnologies font l'objet de saisines publiques de l'agence à partir de 2006. Les controverses et les incertitudes qui entourent ces objets, ainsi que le manque de connaissance sur leurs effets sanitaires (Laurent, 2010), convainquent l'Anses de mettre en place un groupe de travail permanent à partir de 2012. La direction fait le choix d'y associer trois experts en SHS ayant une expérience sur ce thème : une chercheuse en droit, un sociologue en sciences de l'information et de

¹ Cette enquête s'est déroulée dans le cadre d'une Convention de recherche et développement (CRD 2014-15) entre l'Anses et les auteurs, portant sur une « Analyse de la contribution des sciences humaines et sociales à l'expertise de l'Anses ».

la communication et un philosophe travaillant sur l'éthique et les processus de dialogue. Il s'agit d'associer les sciences sociales à la structuration d'un champ d'expertise en cours de constitution. Elles sont sollicitées pour introduire dans l'expertise des connaissances spécialisées relatives aux nanomatériaux, mais aussi pour expliciter de manière réflexive en cours d'expertise les ressorts et dynamiques de connaissance ou de controverses qui entourent ces objets. Dans le rapport remis par le groupe de travail, les sciences sociales contribuent à une analyse de l'environnement réglementaire et socio-économique de l'usage des nanomatériaux (Anses, 2014). Ces éléments apparaissent novateurs au sein de l'agence car ils font la plupart du temps défaut aux rapports techniques de l'Anses, souvent centrés sur des questions « purement » scientifiques. Ces analyses insistent sur la nécessité de dépasser la frontière canonique entre l'évaluation (scientifique) et la gestion (politique) des risques, pour intégrer les enjeux de gestion dans les avis de l'agence. Elles formulent des recommandations sur le dialogue avec le public, sur la réglementation et sur la conduite de la recherche. Les sciences sociales concourent en somme, avec les autres disciplines, à un élargissement du périmètre du champ d'expertise, appelé à inclure des dimensions et des points de vue potentiellement divergents, d'ordinaire non pris en compte. Elles permettent de positionner les nanomatériaux dans un environnement juridique, social et économique plus large que ne le permettraient des analyses exclusivement scientifiques.

Un deuxième ensemble de situations renvoie aux sollicitations des sciences sociales dans des champs d'expertise déjà organisés, parfois de très longue date, et qui sont susceptibles d'évoluer en raison du recours aux sciences sociales. Les deux cas du bien-être animal et de l'information du consommateur sur les risques microbiologiques liés à l'alimentation correspondent à cette configuration, dans laquelle la direction de l'Anses entend faire de l'ouverture aux sciences sociales de groupes de travail jugés trop techniques un instrument de desserrement de l'emprise jusqu'alors exercée par certaines disciplines sur l'expertise. Le groupe de travail sur le bien-être des animaux a été constitué pour travailler sur l'évolution des normes s'appliquant aux filières d'élevage, notamment aux conditions d'abattage. Son travail intervient dans le contexte d'un renouvellement des problématiques relatives à la vie animale, conduisant à revaloriser « le point de vue » des animaux, leur sensibilité, leur intelligence et finalement leur bien-être (Traïni, 2012). Devant les critiques des exploitations intensives et industrielles, la question du bien-être animal conduit à élargir le spectre des compétences et des points de vue associés à la définition de normes, reposant traditionnellement sur l'expertise vétérinaire, en y introduisant d'autres approches, relevant de l'éthologie, de la psychologie animale et la sociologie. L'agence incorpore à cette fin dans le groupe de travail un sociologue dont il est attendu qu'il produise un regard sur les pratiques dans le monde agricole et industriel. Le groupe de travail sur l'information du consommateur sur les risques microbiologiques liés à l'alimentation est quant à lui constitué autour d'un enjeu sanitaire traité de manière routinière par des experts en microbiologie. Sa mise en place répond à une saisine du ministère de l'Agriculture motivée par un projet d'étiquetage du miel sur les risques de botulisme, que ce produit induit chez les jeunes enfants. L'opposition des apiculteurs conduit le ministère à saisir l'agence sur une question plus large, relative à l'information des consommateurs sur les risques microbiologiques liés à l'alimentation. Cette redéfinition de la saisine, qui la déporte au-delà d'une « simple » évaluation du risque vers celle de mesures de gestion, est utilisée par l'agence pour ouvrir ce champ d'expertise à des savoirs jusqu'alors peu sollicités en matière de risques microbiologiques alimentaires. Le groupe mis en place par l'agence associe sept représentants des sciences dures,

majoritairement issus de la microbiologie, et cinq experts en sciences sociales issus de disciplines variées (sociologie, économie, marketing et psychologie sociale), dont l'un (sociologue) assure la présidence du groupe.

Dans ces différents cas, il est attendu des sciences sociales qu'elles accompagnent ou renouvellent des formes d'expertise traditionnellement dominées par d'autres disciplines. Il peut s'agir de formuler de nouvelles problématiques ou d'intégrer des connaissances sur les pratiques des acteurs. Souvent, les saisines s'inscrivent dans des contextes tendus, dans lesquels prévalent des intérêts, des valeurs ou des points de vue divergents, qui apparaissent dans le cours de l'expertise. Les motifs de recours aux sciences sociales traduisent, sous des formes variées, des intentions politiques ou stratégiques plus larges, visant à élargir l'ensemble des points de vue pris en compte. Rarement explicités d'emblée, ces enjeux conduisent les experts en sciences sociales à rencontrer et à questionner de manière explicite ces divergences au cours de l'expertise, en s'interrogeant sur les raisons de leur présence et sur les attentes formulées à leur endroit. Le caractère politique de questions jusqu'alors abordées de manière plus technique apparaît d'autant plus explicitement.

2. La politique des experts

Quelle que soit la configuration dans laquelle les sciences sociales sont associées aux travaux d'expertise de l'Anses, l'agenda politique auxquels elles sont associées reste en général implicite aux yeux des experts. Les experts en sciences sociales recrutés dans les groupes de travail ont en général une appréciation initiale assez floue des attentes ayant présidé à leur sélection. Jamais totalement explicites, ces attentes peuvent être précisées dans le cours du travail d'expertise, par des agents de l'Anses familiers des sciences sociales, en particulier au sein de l'Unité Risques et Société.

Cette cellule, composée de quelques agents disposant de compétences en sciences sociales, assure un rôle crucial en matière d'intermédiation. Elle est en particulier chargée d'appuyer les experts en sciences sociales participant aux groupes de travail de l'agence. Elle dispose aussi d'une capacité d'investigation propre. Elle peut recruter des chargés de mission de manière ponctuelle, ou établir des relations contractuelles avec des équipes de recherche spécialisées. Au sein du groupe de travail SHS, créé pour aider l'agence à expliciter les enjeux sociaux et politiques des saisines, les agents de l'unité aident les experts en sciences sociales à repérer les enjeux afin de conduire un travail pertinent pour l'agence. Là encore, l'unité dispose de moyens propres d'investigation.

Ainsi, lors de la présentation d'une saisine de la DGCCRF sur les retardateurs de flammes, relative aux risques sanitaires et environnementaux susceptibles d'être induits par la généralisation de traitements ignifuges dans les meubles rembourrés afin de limiter le risque d'incendie, les membres de l'unité présentent devant le groupe de travail SHS un état des lieux des — rares — données disponibles. Ils soulignent que celles qui sont en faveur des retardateurs de flamme sont financées par l'industrie qui les produit. A la suite de cette présentation, un sous-groupe est constitué, qui associe des experts du groupe de travail SHS à des membres de l'Unité Risque et Société. Une partie du rapport rendu par ce sous-groupe porte sur l'histoire de ce « problème public » et analyse de manière critique les données produites sur les dangers des retardateurs de flamme. Remis à la fin de l'été 2014, ce rapport souligne les limites des données disponibles et le caractère incertain des bénéfices d'une généralisation des retardateurs de flammes dans le cas français. Il évoque également le rôle indirect à l'échelle

internationale de l'industrie du tabac, associée depuis plusieurs décennies à la valorisation des retardateurs de flammes pour éviter que les risques d'incendie liés à l'usage de la cigarette ne conduisent à la mise en cause de cette dernière, comme ce fut le cas aux Etats-Unis dans les années soixante. Dépassant les attentes initiales et modifiant la qualification du problème, le rapport fait l'objet d'un accueil favorable de la part de la direction de l'agence et de la DGCCRF.

Dans d'autres groupes, les experts en sciences sociales disposent non seulement de l'indépendance attendue, mais d'importantes marges d'interprétation quant à leur rôle, ce qui leur permet de préciser eux-mêmes leurs propres attentes vis-à-vis de l'expertise. Pour y participer, ils doivent alors mobiliser des ressources qui leur permettent de négocier, avec plus ou moins de réussite, une place spécifique au sein d'un groupe de travail. Deux types de stratégies peuvent être schématiquement décrites. Les experts en sciences sociales peuvent d'abord s'appuyer sur des connaissances produites au sein de leurs propres disciplines pour définir leur contribution au travail d'expertise. Une experte sociologue du groupe de travail sur les perturbateurs endocriniens expérimente ainsi un dispositif très directement inspiré de l'approche dite de la science « post-normale » pour associer les autres experts du groupe à une réflexion collective sur les degrés d'incertitude entourant différents aspects du problème à traiter (Ravetz, Funtowicz 1990). Les experts en sciences sociales peuvent à l'inverse utiliser la rareté des données produites en sciences sociales dans le domaine à propos duquel ils sont sollicités pour redéfinir leur propre rôle. Lors de la composition du groupe de travail sur l'information du consommateur sur les risques microbiologiques dans l'alimentation, la direction de l'agence sépare le groupe de travail en deux sous-groupes : l'un, composé des experts en microbiologie, est chargé d'identifier des couples aliment-danger microbien pour lesquels une modification du comportement du consommateur pourrait avoir un effet en terme de réduction du risque ; l'autre, composé des experts en sciences sociales, est chargé d'évaluer l'efficacité des mesures d'information des consommateurs sur les pratiques alimentaires susceptibles d'induire un risque microbiologique. Cette assignation paraissant trop étroite aux experts en sciences sociales, ceux-ci entreprennent de produire une revue de littérature, en veillant à la restreindre strictement au champ de l'expertise, sans l'étendre à la prévention d'autres types de risques connexes (e.g. alcool ou tabac, pour lesquels la littérature est potentiellement plus abondante). Cela leur permet de mettre en avant l'absence de données, et partant de promouvoir d'autres méthodes d'expertise, moins familières au sein de l'agence, comme l'envoi de questionnaires à des agences homologues à l'étranger, qui leur ouvrent la possibilité de produire des données originales.

En l'absence d'explicitation des enjeux politiques liés aux saisines, les démarches mises en œuvre par les experts en sciences sociales pour préciser leur contribution se caractérisent, au-delà d'une certaine diversité, par la volonté commune de peser sur la production d'expertise. Tout en prétendant à une certaine généralité, leurs démarches restent cependant souvent partielles et expérimentales. Elles sont largement affectées par les interactions des experts en sciences sociales avec les autres experts ainsi qu'avec les agents de l'Anses. En dépit d'une bonne volonté partagée, les autres experts font souvent le constat du caractère coûteux de leur participation aux initiatives de leurs collègues des sciences sociales. S'institutionnalise alors une forme de partage des tâches qui donne à ces derniers experts un espace de liberté, tout en les y cantonnant. C'est ce qu'illustre l'évolution d'un sous-groupe d'experts en sciences sociales formé dans le groupe de travail sur les perturbateurs endocriniens, qui organise une réflexion

méthodologique difficile à partager avec les autres experts. On peut de même relever les difficultés chroniques du groupe de travail SHS à aborder les saisines traitées par ailleurs au sein de l'agence.

Au total, les experts en sciences sociales sollicités au sein de l'agence doivent faire preuve de créativité : découvrant au cours de l'expertise les conditions de leur participation, ils peuvent mobiliser des connaissances pertinentes en sciences sociales lorsqu'elles existent, ou prendre l'initiative de contributions complémentaires, de nature méthodologique ou plus critique par exemple. Sans connaître par avance les intentions politiques ou stratégiques de l'agence, les experts en sciences sociales développent à travers leurs contributions des stratégies internes aux groupes de travail les conduisant à spécifier la nature de leur contribution, à faire valoir leurs points de vue vis-à-vis d'autres types d'experts. Bénéficiant de relais institutionnels au sein de l'agence, qui facilitent l'intermédiation, ils parviennent, dans les cas les plus aboutis, à mettre les sujets abordés en relation avec leur contexte social, économique et politique, en rendant plus explicites les intérêts, les valeurs ou les points de vue en présence, souvent divergents les uns par rapport aux autres. Ce faisant les sciences sociales contribuent à introduire un recul critique sur des éléments ou des données disponibles, ainsi que sur des procédures mises en œuvre pour les expertiser. Ce travail d'explicitation contribue à rendre plus visible la dimension politique de certaines questions, par ailleurs abordées de manière plus neutre ou euphémisée en termes techniques et scientifiques.

Conclusion

Les sciences sociales sont appelées à éclairer les enjeux sociaux relatifs aux questions scientifiques expertisées par les agences sanitaires. On a parfois reproché aux agences d'aborder d'un point de vue technique et dépolitisé des questions controversées. Les chercheurs en sciences sociales qui acceptent des missions d'expertise pour ce type d'acteurs administratifs tombent-ils dans un piège tendu par les ruses de la raison technocratique (Lascoumes 1994) ? Apportent-ils leur concours à une entreprise de neutralisation des dimensions les plus conflictuelles des enjeux de l'expertise ? L'observation empirique du recours aux experts en sciences sociales par l'Anses met au contraire en évidence son caractère doublement politique. En premier lieu, la direction de l'agence intervient sur un registre stratégique lors de la mise en place des groupes de travail. Des intentions stratégiques initiales entrent en écho avec un contexte politique d'expertise plus général dans la phase de saisine. Elles président très souvent à l'association des sciences sociales aux groupes d'experts, même si ces intentions restent souvent tacites. L'idée est alors de rendre plus explicites des points de vue potentiellement divergents, qui risqueraient d'être peu pris en compte ou d'être autrement neutralisés par des arguments exclusivement techniques et scientifiques. En second lieu, les groupes de travail sont eux-mêmes l'objet d'un travail politique de la part des acteurs de l'expertise, qui révèlent, explicitent ou tiennent compte des intentions stratégiques potentiellement divergentes qu'ils perçoivent, décodent ou détournent dans le cadre de leurs contributions.

Loin d'être dépolitisée, l'expertise en sciences sociales se comprend mal indépendamment des jeux politiques dont elle est l'objet, en amont de la part de la direction de l'agence ou plus en aval de la part des experts eux-mêmes. Les experts en sciences sociales doivent composer avec les forces en présence, pas toujours amènes avec les sciences sociales. Les tentatives d'experts en sciences sociales pour élaborer des

contributions interdisciplinaires avec d'autres experts sont tributaires des conditions concrètes d'interaction et de réception de leurs propositions. De manière générale, les experts en sciences sociales pèsent sans doute moins sur l'expertise par une contribution directe dans les groupes de travail que par la familiarisation plus diffuse d'autres experts aux sciences sociales. Les contributions des sciences sociales sont exposées, comme toutes autres formes de savoirs, aux aléas d'arènes scientifiques contradictoires, dans lesquelles leurs points de vue ne prévalent qu'au regard de la pertinence qui leur est reconnue dans des situations ouvertes à la contradiction.

Loin d'être enrôlées dans une dépolitisation de l'expertise, les sciences sociales s'impliquent dans des jeux tout à la fois scientifiques et politiques. Elles peuvent y mobiliser les ressources dont disposent les sciences dans ce type d'arènes. Pour être efficaces d'un point de vue stratégique, elles doivent être étayées par l'usage pertinent de données ou d'absence de données, par la mise en œuvre de regards réflexifs ou critiques, par un recours à des méthodologies éprouvées ou au contraire originales, c'est-à-dire par des activités cognitives et proprement scientifiques, dont les usages sont souvent plus politiques qu'il y paraît d'abord, y compris parfois aux sciences sociales elles-mêmes !

Bibliographie

Anses (2014) *Evaluation des risques liés aux nanomatériaux. Enjeux et mise à jour des connaissances, Autosaisine n° 2012-SA-0273*, Rapport d'expertise collective, avril 2014. 196 p.

Benamouzig, D. (2010) « L'évaluation des aspects sociaux. La formation d'une expertise sociologique à la Haute Autorité de santé », *Revue Française des Affaires Sociales*, 2010, n°1-2., pp. 187-211.

Benamouzig, D., Besançon, J. (2005) « Administrer un monde incertain : les nouvelles bureaucraties techniques, le cas des agences sanitaires en France », *Sociologie du Travail*, 2005, vol. 47, n°3, pp. 301- 322.

Benamouzig, D., Borraz, O., Jouzel, J.N., Salomon, D. (2016) *Analyse de la contribution des sciences sociales à l'expertise de l'ANSES*, Sciences Po, Centre de Sociologie des Organisations (CSO), ANSES, 2016, 63 p.

Borraz, O. (2008). *Les politiques du risque*. Paris, Presses de Sciences Po.

Buton, F., Pierru, F. (2012). Les dépolitisations de la santé. *Les Tribunes de la santé*, Vol. 34, n°1, pp. 51-70.

Comby, J.B. (2014) « L'individualisation des problèmes collectifs : une dépolitisation politiquement située », *Savoir Agir*, n°28, pp. 45-50.

Dab, W., Salomon, D. (2013). *Agir face aux risques sanitaires*. Paris, Presses universitaires de France.

Dezalay, Y. (2007) « De la défense de l'environnement au développement durable. L'émergence d'un champ d'expertise des politiques européennes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°166-167.

Flinders, M. Buller, J. (2006) « Depoliticization, Democracy and Arena Shifting » in Laegreid, P., Christiansen, T. (eds) *Autonomy and regulation : coping with Agencies in Modern State*, London, Edward Elgar.

- Flinders, M. (2008) *Delegated Governance and the British State, Walking Without Order*, Oxford, Oxford University Press.
- Funtowicz, Silvio O.; Ravetz, Jerome R. (1990) *Uncertainty and quality in sciencefor policy*, Boston, Kluwer Academic Publishers.
- Habermas, J. (1968) *La technique et la science comme idéologie*, Paris, Gallimard, 1973.
- Lascoumes, P. (1994) *L'éco-pouvoir. Environnements et politiques*, Paris, la Découverte.
- Laurent, B. (2010) *Les politiques des nanotechnologies. Pour un traitement démocratique d'une science émergente*, Paris, Charles Léopold-Mayer.
- Robert, C. (2012) Les dispositifs d'expertise dans la construction européenne des politiques publiques, quels enseignements ? *Education et Société*, n°29, pp. 57-70.
- Traïni, C. (2012) « Entre dégoût et indignation morale. Sociogenèse d'une pratique militante », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 4, pp. 559-581.